



En France, une personne née en Bretagne sur quatre habite dans une autre région

En 2016, un quart des personnes nées en Bretagne vit dans une autre région de France. Parmi ces 688 600 natifs de Bretagne, la moitié réside en Île-de-France et dans les Pays de la Loire. Les études supérieures ou la recherche d'un premier emploi sont fréquemment l'occasion d'un départ de leur région natale. Les plus diplômés et les travailleurs les plus qualifiés ont davantage migré vers une autre région. La Bretagne compte à l'inverse 970 500 habitants nés dans une autre région française ou à l'étranger.

Auteur : Muriel Cazenave (Insee)

Au 1^{er} janvier 2016, 3 024 600 personnes nées en Bretagne vivent en France (hors Mayotte). Parmi elles, 688 600 habitent dans une autre région. Avec ainsi 23 % des personnes nées sur son territoire qui n'y résident plus, la Bretagne se situe sur ce point dans la moyenne des régions de province.

L'Île-de-France et les Pays de la Loire en tête des régions vers lesquelles ont migré les natifs de Bretagne

Les Bretons demeurent davantage dans leur département de naissance que l'ensemble des personnes nées en France métropolitaine (*figure 1*). En particulier, les personnes nées dans le Finistère sont 69 %, toutes générations confondues, à y vivre encore ; cela en fait le 10^e département métropolitain sur ce critère, derrière ceux d'Alsace et de Corse notamment. Le phénomène est moins marqué pour les natifs des Côtes-d'Armor, qui sont 63 % à vivre dans leur département de naissance. Cependant, ceux qui en sont partis sont davantage restés dans la région ; ainsi, quatre personnes natives des Côtes-d'Armor sur cinq résident en Bretagne.

L'Île-de-France et les Pays de la Loire, avec respectivement 186 600 et 164 500 habitants nés en Bretagne, sont les deux régions qui en comptent le plus ; elles rassemblent à elles deux plus de la moitié des natifs de Bretagne qui sont installés dans une autre région. Si les natifs du Morbihan

qui ont quitté la Bretagne pour l'une de ces régions s'y retrouvent à parts égales, les personnes nées dans les Côtes-d'Armor et le Finistère ont davantage migré vers l'Île-de-France. Ceux qui sont nés en Ille-et-Vilaine se sont au contraire davantage dirigés vers les Pays de la Loire. Cette situation s'explique en partie par la présence de maternités en périphérie du département, proches de territoires ligériens ; en 2018, 3,7 % des naissances enregistrées par l'état civil en Ille-et-Vilaine concernaient en effet des mères résidant dans les Pays de la Loire, en Mayenne et en Loire-Atlantique.

Plus généralement, ces deux départements comptent plus de 7 % d'habitants nés en Bretagne (*figure 2*). Ils sont suivis par la Manche, le troisième département limitrophe (plus de 3 %). Outre les autres départements les plus proches, ceux dans lesquels la part des habitants nés en Bretagne est parmi les plus élevées sont Paris et les départements de l'ouest francilien, ceux qui sont situés sur la façade atlantique ainsi que le Var, en lien notamment avec la présence de la Marine Nationale.

Les plus diplômés et les cadres ont davantage quitté la Bretagne

À 15 ans, 12 % des natifs de Bretagne ont déjà quitté la région, essentiellement pour suivre leurs parents. Les

1 Les natifs des Côtes-d'Armor et du Finistère sont davantage restés en Bretagne

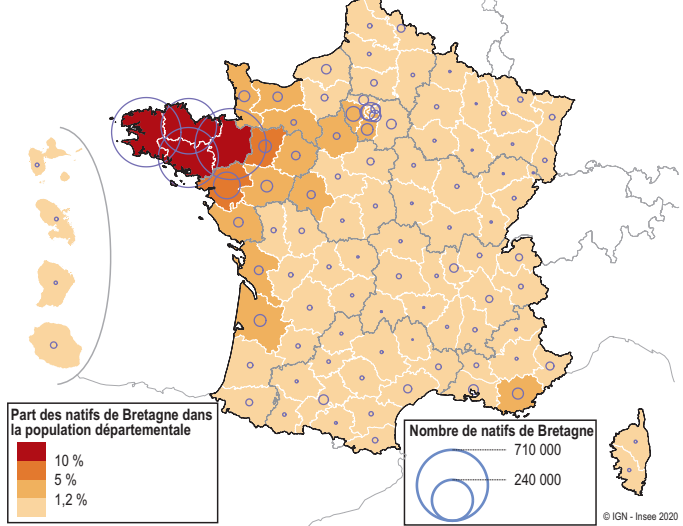
Les natifs des départements bretons

Lieu de naissance	Nombre de personnes vivant en France au 1 ^{er} janvier 2016	Résident dans...				
		...leur département de naissance	...un autre département de la région	...une autre région	dont Île-de-France	dont Pays de la Loire
Côtes-d'Armor	565 720	63,3	15,7	21,0	7	3,6
Finistère	883 685	69,2	9,4	21,4	6	3,8
Ille-et-Vilaine	913 366	66,4	8,8	24,8	5,8	7,7
Morbihan	661 849	64,1	12,7	23,2	6,2	6,1
Bretagne	3 024 620	66,1	11,1	22,8	6,2	5,4
Ensemble des départements métropolitains	56 394 836	58,1	16,7	25,2	1	1

Source : Insee, recensement de la population 2016.

2 Les natifs de Bretagne qui ont quitté la région sont nombreux dans les départements voisins et en région parisienne

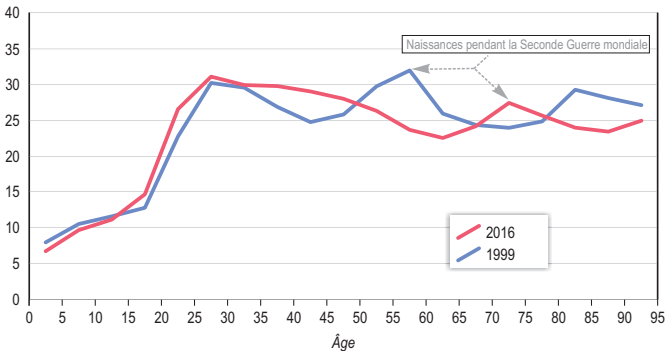
Nombre de natifs de Bretagne dans les départements français (hors Mayotte) et part dans la population départementale



Source : Insee, recensement de la population 2016.

3 À 30 ans, près d'un natif de Bretagne sur trois a quitté la région

Part des natifs de Bretagne qui résident dans une autre région selon la classe d'âge, en 1999 et 2016 (en %)



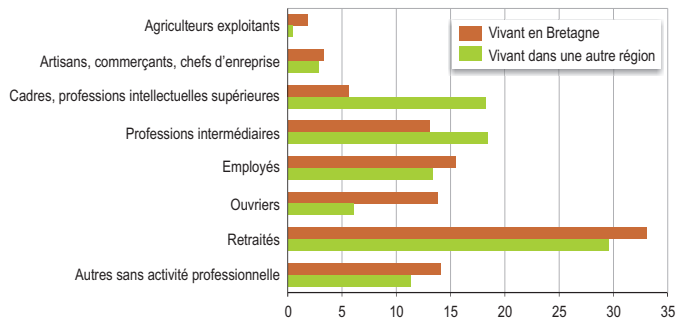
Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2016.

études ou la recherche d'un premier emploi sont fréquemment l'occasion d'un départ, quelle que soit la génération ; c'est ainsi chez les 25 à 29 ans que la part des Bretons de naissance habitant en dehors de la région est la plus importante, de l'ordre de trois sur dix en 1999 comme en 2016 (figure 3). Cette part diminue chez les plus âgés jusqu'à tomber à 23 % chez les 60-64 ans en 2016. Elle remonte cependant chez les générations nées pendant la Seconde Guerre mondiale, qui avait engendré de forts mouvements de population. Le départ à la retraite ne se traduit pas massivement par un retour dans la région natale : en 2016, un retraité né en Bretagne sur quatre (23,7 %) vit dans une autre région.

Parmi les natifs de Bretagne, les plus diplômés et les plus qualifiés ont plus souvent quitté la région : 40 % des Bretons de naissance

4 Les natifs de Bretagne qui ont quitté la région occupent des emplois plus qualifiés

Répartition des personnes de plus de 15 ans nées en Bretagne par catégorie socioprofessionnelle selon le lieu de résidence en 2016 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2016.

diplômés du supérieur résident dans une autre région (contre un tiers au niveau national), où ils occupent des emplois plus qualifiés que ceux qui sont restés en Bretagne. En effet, 46 % d'entre eux sont cadres ou exercent une profession intellectuelle supérieure, contre 25 % de ceux qui habitent encore dans la région. Une grande mobilité offre ainsi de meilleures opportunités professionnelles pour les diplômés du supérieur. Plus globalement, parmi les personnes de plus de 15 ans nées en Bretagne, il y a trois fois plus de cadres dans la population de ceux qui sont partis vivre dans une autre région (figure 4).

Les natifs de Bretagne résidant dans les Pays de la Loire sont plus jeunes : un sur cinq a moins de 25 ans contre un sur dix en Île-de-France. L'Île-de-France attire particulièrement les plus diplômés et les cadres : 33 % des diplômés du supérieur et 40 % des cadres nés en Bretagne qui sont partis de leur région natale y sont installés. Les retraités d'origine bretonne sont aussi légèrement surreprésentés en Île-de-France. ■

La Bretagne, attractive pour les natifs des autres régions

En 2016, la Bretagne compte 970 500 habitants nés dans une autre région ou à l'étranger, soit un peu moins du tiers de sa population. Parmi eux, 27 % sont franciliens de naissance, 17 % sont nés à l'étranger et 14 % sont natifs des Pays de la Loire.

La majorité des habitants nés hors de la région fait partie de la population active (53 %) et la part des retraités est équivalente à celle qui est observée chez les natifs de Bretagne. À l'arrivée comme au départ, les cadres sont les plus mobiles ; ainsi, presque la moitié des cadres qui résident en Bretagne sont nés dans une autre région ou à l'étranger.

Entre les départements, les différences sont peu marquées, avec toutefois un écart entre les deux extrémités de la région : dans le Finistère, un habitant sur quatre n'est pas né en Bretagne, alors qu'en Ille-et-Vilaine, c'est un sur trois.

Source et méthode

Les données sont principalement issues du **recensement de la population 2016** (exploitation principale), qui ne prend pas en compte les personnes résidant à l'étranger. Ainsi, la part des natifs de Bretagne résidant toujours dans la région est déterminée par rapport à la population née en Bretagne et vivant en France.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Éric Lesage

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levanticis

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- « Un natif sur cinq qui n'habite pas la région réside en Île-de-France », Clément Lefebvre, Christelle Manceau (Insee) - Dans : *Insee Flash Pays de la Loire*, n° 90 (janv. 2019)
- « Où vivent les personnes nées en Île-de-France ? », Brigitte Roumila Tizi (Insee) - Dans : *Insee Flash Île-de-France*, n° 28 (déc. 2017)
- « Un tiers des actifs bretons en emploi apparaissent comme surqualifiés », Valérie Molina (Insee) - Dans : *Insee Analyses Bretagne*, n° 60 (sept. 2017)
- « Région de naissance, région de résidence : les mobilités des diplômés du supérieur », Arnaud Degorre (Insee) - Dans : *Insee Première*, n° 1557 (juin 2015)

